

Recyclage Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (RECY SSIAP 1)

Code RS : 5641

Nombre de stagiaires
12

Durée
14 heures

Taux de réussite
100%

Objectifs

Actualiser les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

S'assurer du maintien des compétences et du suivi des évolutions réglementaires.

Public concerné

La formation recyclage SSIAP 1 est destinée à toute personne titulaire du diplôme SSIAP 1, souhaitant actualiser ses compétences afin de continuer à exercer ses missions de sécurité incendie des établissements recevant du public (ERP) ou des immeubles de grande hauteur (IGH).

Le recyclage SSIAP 1 doit être effectué tous les 3 ans afin de maintenir la validité du diplôme. En cas de dépassement de ce délai, le titulaire doit obligatoirement suivre une formation de remise à niveau.

Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 1).
- Fournir la dernière attestation de recyclage ou de remise à niveau lorsque le diplôme date de plus de trois ans.
- Justifier d'au moins 1067 heures d'exercice en qualité d'agent de sécurité incendie SSIAP 1 au cours des 36 derniers mois.

Modalités et délais d'accès

L'inscription est confirmée après vérification des prérequis et validation du financement. Le délai moyen d'accès est de cinq jour après validation du dossier complet (hors cas particuliers).

L'équipe OPSIE Formation accompagne chaque candidat dans la constitution de son dossier et dans les démarches de financement (CPF, France Travail, entreprise, financement personnel, ...).

Agrément CNAPS : FOR-059-2124-04-01-20250928185



Programme de la formation

Le programme est conforme à l'arrêté du 02 mai 2005 (modifié par décret du 22 décembre 2008 puis par décret du 30 septembre 2010) relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

SÉQUENCE 1 : PRÉVENTION

- Évolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité.



SÉQUENCE 2 : MOYENS DE SECOURS

- Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours.



SÉQUENCE 3 : MISES EN SITUATION D'INTERVENTION

L'action face à différents contextes.

Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen :

- D'un extincteur adapté au risque
- D'un Robinet Incendie Armé (RIA)
- Évacuation et prise en charge d'une victime



Agrément CNAPS : FOR-059-2124-04-01-20250928185



Moyens pédagogiques



Les moyens pédagogiques incluent le matériel réglementaire de sécurité incendie, secourisme et interventions pratiques, conformément aux exigences légales :

- Formation en présentiel avec apports théoriques et pratiques.
- Salles équipées de vidéoprojecteurs et matériels réglementaires.
- Exercices pratiques en conditions réalistes (ronde, utilisation du bac à feu et extincteurs...).
- Suivi individuel des stagiaires.

Qualification du formateur



Nos formations sont assurées par des formateurs experts, issus du terrain de la sécurité privée et certifiés dans leurs spécialités.

Nous garantissons un enseignement concret, actualisé et conforme aux exigences réglementaires.

Modalités d'évaluation



- Une évaluation continue est réalisée tout au long de la formation afin d'assurer une progression conforme aux objectifs.
- Une évaluation finale, composée de mises en situation pratiques et d'un questionnaire à choix multiple (QCM), permet de valider les compétences opérationnelles, juridiques et techniques attendues.

Une évaluation de satisfaction est réalisée en fin de formation afin de mesurer la qualité perçue et d'assurer l'amélioration continue de nos prestations, conformément au référentiel Qualiopi.

Informations pratiques



Responsable pédagogique: Ouassil Belkacem

OPSIE Formation – 122 rue de Tourcoing, 59100 Roubaix.

07 82 07 65 40

contact.opsie@gmail.com

Accessibilité : Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Aménagements possibles selon la situation de handicap.

Agrément CNAPS : FOR-059-2124-04-01-20250928185